

L'Adresse

M. Simmons: Je retire mes paroles. Il n'a pas bien lu son discours, je regrette d'avoir parlé à tort.

Ce que je veux dire, c'est que, lorsqu'il a prononcé son discours, il n'a pas mâché ses mots pour nous faire savoir que nous devons abandonner notre esprit de parti, et ainsi de suite. Cependant, dès que je fais une affirmation à laquelle il ne souscrit pas, il se lève pour nous rappeler les différences fondamentales entre les députés de ce côté-ci et ceux d'en face: «Si nous sommes de ce côté-ci, c'est que nous sommes plus intelligents, tandis que vous, de l'autre côté. . .»

C'est pourtant lui qui nous répétait, il n'y a pas dix minutes, que nous devons délaisser tout sectarisme politique. Quant à moi, je lui disais qu'il devait plutôt ne pas se montrer mesquin, mais il ne m'a pas écouté; il s'est immédiatement levé et a commencé à faire preuve de mesquinerie.

Nous sommes, d'après lui, les gens qui sont dénués de courage et tout le reste, car nous siégeons de ce côté-ci de la Chambre. Où est passé mon évangéliste? Où est l'homme qui m'exhortait, il y a quinze minutes, à ne pas me montrer mesquin ou sectaire? Médecin, guéris-toi toi-même. Guéris-toi toi-même.

Le député me demande si je veux retrouver les formules d'antan. Non, ce n'est pas ce que je veux, mais je le prie de ne pas réécrire notre histoire.

Le député et son parti ont perpétué l'hypothèse selon laquelle le gouvernement que j'appuyais à l'époque a tenu le Québec à l'écart en 1982. Il sait en toute honnêteté que le regretté monsieur qui était alors premier ministre du Québec était un séparatiste, qu'il avait l'intention de ne rien signer et que les gens du Québec étaient très bien représentés ici par 74 députés ministériels et par huit ou dix membres du Cabinet.

Il conte des sornettes; il nous sert une nouvelle version de l'histoire, selon laquelle, d'une façon quelconque, la population du Canada et les neuf autres provinces s'étaient liguées contre le Québec. En fait, elles avaient essayé de traiter du mieux possible avec un premier ministre qui n'avait alors nullement l'intention de signer quoi que ce soit.

En passant, monsieur le Président, vous n'êtes pas obligé de me croire. Demander au monsieur de Baie-Comeau qui dirige maintenant le gouvernement, le chef du

parti dont le député est membre, et qui, tout de suite après les événements de 1982, s'est réellement donné la peine de féliciter publiquement le premier ministre de l'époque, M. Trudeau, de la façon dont il avait rapatrié la Constitution et introduit la Charte des droits et libertés.

J'ai cru alors qu'il s'agissait d'un geste extraordinaire de la part du député de Baie-Comeau. Je souhaite maintenant qu'il ait la bonne foi d'admettre ce qu'il a fait il y a neuf ans et qu'il cesse de réécrire constamment l'histoire.

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, c'est avec grand plaisir que je prends part au débat sur le discours du Trône. C'est à la lumière de la citation qui suit qu'il faut interpréter mes propos.

Dans son introduction, le premier ministre a dit, par l'entremise de notre Gouverneur général, le très honorable Ray Hnatyshyn:

La session qui s'ouvre aujourd'hui marquera un point tournant dans l'histoire du Canada. Que personne ne se fasse d'illusions sur l'ampleur de la tâche à accomplir.

Il a dit que nous avons le devoir et l'occasion de forger une entente historique qui ralliera tous les Canadiens, qui mettra fin aux dissensions et à la discorde et qui garantira un avenir prospère aux générations de demain.

Un peu plus loin, après quelques autres observations, on lit ceci:

Nous avons la responsabilité de cette magnifique nation, façonnée à la grandeur d'un continent par des générations d'hommes et de femmes résolus à se tailler une place pour eux-mêmes et à offrir un avenir à leurs enfants.

Le gouvernement se livre à certaines interprétations, mais, pour ce qui est de l'avenir de nos enfants, il a été passablement compromis par ce qui me semble une politique mal fondée.

Ce gouvernement a laissé à désirer dans un si grand nombre de domaines, du point de vue économique et social, du point de vue de l'infrastructure, des secteurs moteurs de l'économie qu'il a vendus, privatisés en pure perte pour le pays, sans parler de la TPS, du libre-échange et de quelques autres choses, au sujet desquelles je ne peux pas entrer dans les détails. Chose certaine, avant d'aborder d'autres problèmes, il nous faut nous préoccuper de l'unité canadienne, car sans unité, si le pays ne se sent pas solide et sûr de lui, nous ne pouvons nous attaquer aux autres problèmes. Il y a des difficultés économiques qu'il serait utile de résoudre pour le plus grand bien du pays.